



Erreur date convocation tribunal

Par **fabrice1972**, le **10/09/2017** à **22:34**

bjr,rnje me suis fais arrêter contrôle alcoolémie positif le 17/02/2017, suspension 5 mois et demi par tribunal d'AIX EN PROVENCE et reçu convocation pour le 05/09/2017 au tribunal de DRAGUIGNAN en correctionnel. récidiviste et sachant le risque de trois mois d'annulation espérée , j'avais lancé des formalités préparatrices (inscription code , garde de mes enfants car en instance de divorce, dispositions multiples en vue de ma condamnation) , mais le 01/09 j'apprends qu'il y a une erreur sur la date de ma convocation (reçue il y a 6 mois !!) et que je dois attendre une nouvelle convocation sans en connaître le pourquoi du comment !!!! ceci est fortement préjudiciable pour moi !! que puis-je faire ? merci pour votre ou vos réponses . respectueusement

Par **morobar**, le **11/09/2017** à **09:09**

Bjr,rnVotre exposé parait confus, et j'ai compris que:rn* vous avez été condamné par le tribunal d'AIX (13) pour conduite en état d'ivressern* vous avez été à nouveau intercepté dans le Var et passez en cour le 05/09/2017rnJ'en déduis que dans le Var vous conduisiez sans permis.